



CENTRE INTERNATIONAL DE L'ART PARIETAL MONTIGNAC LASCAUX (CIAPML) MAITRISE D'ŒUVRE DES ESPACES PUBLICS – ETUDES REGLEMENTAIRES MONTIGNAC (24)

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général de la Dordogne

Maîtrise d'œuvre : SNOHETTA (architecte mandataire), Duncan Lewis (architecte), Casson Mann (scénographie), KHEPHREN (structure), ALTO Ingénierie (fluides), 8'18 (éclairage), VPEAS (économiste), ALTO STEP (environnement et VRD)

Réalisation de la prestation : 2013 - 2016

Montant des travaux : 37 000 000 € HT

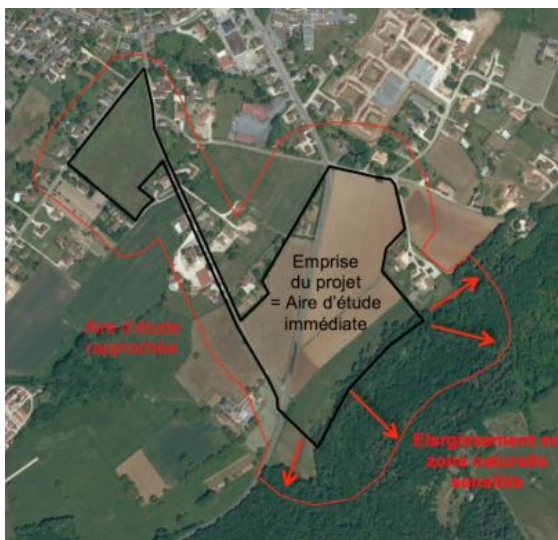
Superficie (CIAPML, parking 1 et 2) : 4,3 ha – 8 788 m² SDP

Le site est localisé en périphérie du bourg aggloméré de la commune, à la jonction entre les zones urbanisées et l'espace naturel protégé de la colline de Lascaux. Cette zone de transition semi-rurale garantit par sa présence la préservation des paysages et des milieux liés à la colline de Lascaux.

Programmation :

- 8 180 m² d'équipement culturel,
- Un parking d'environ 160 places enherbées,
- Un second parking d'environ 230 places de stationnement.

Le CIAPML est susceptible d'accueillir entre 1 500 et 4 000 personnes par jour en période de haute fréquentation, soit une moyenne de 400 000 visiteurs à l'année.



Enjeux de l'opération :

Le projet consiste à créer un Centre International d'Art Pariétal sur la commune de Montignac ayant vocation à présenter le fac-similé complet de la grotte de Lascaux.

Le Centre International de l'Art Pariétal de Montignac Lascaux (CIAPML) a l'ambition de devenir le centre de référence dans le domaine de l'Art Pariétal. Destiné au grand public, il permettra de valoriser la grotte ornée de Lascaux ainsi que la Vallée de la Vézère pour laquelle le CIAPML constituera une « porte d'entrée ».

Inscrit au pied de la Colline de Lascaux, il pourra accueillir 400 000 visiteurs par an.

Les objectifs globaux poursuivis sont de proposer un projet exemplaire en termes de valorisation d'un site international connu, de concourir à la diffusion d'éléments de connaissance et d'interprétation sur l'art pariétal et d'enrichir l'offre culturelle et touristique de la Vallée de la Vézère avec un équipement de rayonnement international.

Ambitions architecturales et paysagères :

Le CIAPML entend s'insérer dans la colline de Lascaux en tirant parti du relief du paysage telle une discrète incision qui dévoilerait les entrailles et les secrets de celle-ci.

Le parterre végétalisé du centre permet de faire la jonction entre la Vallée de la Vézère agricole et la colline densément boisée. Ce parterre à vocation de devenir un jardin public de Montignac, idéal pour les pique-niques.

Contenu de la mission d'ALTO STEP :

- Maîtrise d'œuvre des espaces publics BET VRD APS, APD, PRO, ACT, DET, AOR
- Réalisation des études règlementaires :
 - Etude d'impact
 - Dossier Police de l'eau (gestion des eaux pluviales, intégration des bassins versants, prise en compte des écoulements aval)
 - Enquête publique
- Suivi et assistance en phase d'instruction

